



Adhérer à la CGT n'est pas un acte banal. C'est entrer dans une *maison* où la **SOLIDARITÉ** est le maître mot commun à tous et toutes. Notre conviction est bien que c'est **ENSEMBLE** que l'on peut faire bouger les choses. Pour nous il n'y a pas de fatalisme !



La CGT est une organisation constituée autour d'une conception de solidarité entre les salarié-e-s, présente sur tout le territoire, chez les actifs et les retraités, et sur tous les champs professionnels, public et privé mais également auprès des privés d'emploi, des sans papiers et ce au-delà de toutes origine, couleur de peau, religion ou orientation sexuelle. **Cotiser à la CGT**, c'est financer et recevoir de la presse syndicale et donc de l'information libre et indépendante.

Cotiser à la CGT, c'est s'assurer une indépendance de vie et d'action de l'organisation et la permanence de l'action de toutes les organisations confédérées : Unions Départementales, Unions Locales, Fédérations, UGICT, Union des retraités... et bien sûr de la Confédération.

Cotiser à la CGT, c'est se donner les moyens d'œuvrer sur le terrain auprès des collègues face à l'employeur.

Les adhérents de la CGT Finances Publiques ont fait le choix de se constituer en **syndicat national**, pour une défense efficace des missions, des personnels, de leurs statuts particuliers et pour développer les luttes dans le cadre d'une administration centrale à réseau déconcentré.

Les syndicats définissent eux-mêmes leur mode de constitution et de fonctionnement notamment par la mise en place de sections syndicales dans les formes les plus adaptées.

Tous les syndiqués reçoivent la **presse confédérale** mensuelle, réalisée par la Vie Ouvrière dénommée « **ENSEMBLE !** », ainsi que la presse de la Fédération des Finances, UFSE.

La Fédération des Finances CGT défend les intérêts de personnels en matière d'action sociale ministérielle (logement, restauration, EPAF) et coordonne l'action CGT en matière de santé et sécurité au travail. Elle est le représentant de la CGT au ministère des Finances.

L'UFSE-CGT assure la représentation des syndicats de la CGT pour les questions touchant à l'ensemble des agents de l'État. À ce titre, elle siège au Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État et au Conseil Commun de la Fonction publique.

L'UFSE-CGT assure la coordination et la représentation des organisations CGT intervenant dans les structures administratives interministérielles.

96 Unions Départementales regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département. Elles coordonnent les luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social. Elles organisent les solidarités entre tous les salariés et représentent la CGT auprès des pouvoirs publics territoriaux.

857 Unions Locales constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique. Elles sont le lien de proximité, l'intermédiaire entre les syndiqués et les salariés travaillant sur leur territoire, souvent une ou plusieurs communes.

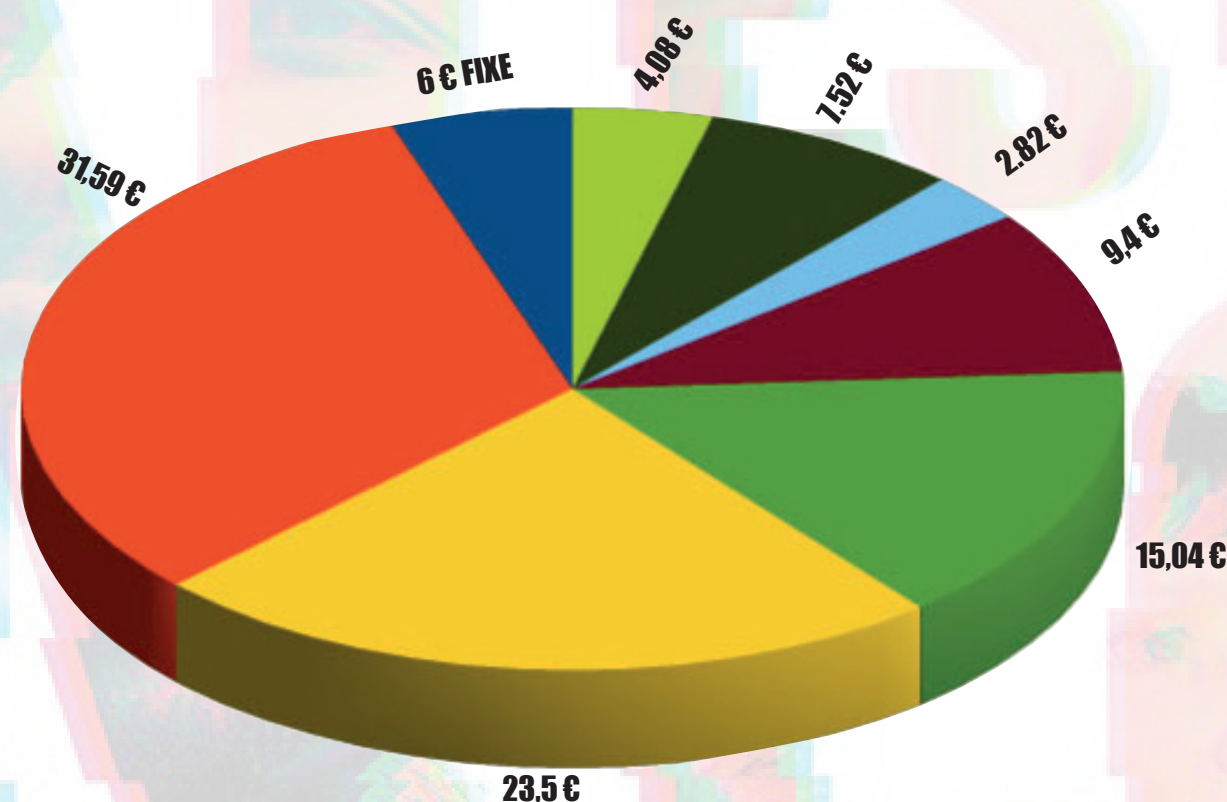
Les sections du syndicat national ont pour fonction d'animer et de coordonner l'activité syndicale sur leur champ d'intervention (le département, la direction nationale ou spécialisée). L'animation de la section est assurée par une Commission exécutive, élue chaque année, lors de son Assemblée générale.

Syndicat de luttes et de propositions, **la Confédération Générale du Travail** est née de la volonté des travailleurs et travailleuses de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts « individuels et collectifs » face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir.

Les instances démocratiques sont le congrès et le conseil national.

Le congrès est l'instance souveraine du syndicat. Il se prononce sur l'activité syndicale et la trésorerie, les orientations, élit la Commission exécutive nationale et la Commission financière et de contrôle. Il se tient tous les 4 ans.

Le conseil national se réunit à mi-mandat, entre deux congrès.



- Financement instances démocratique
- Syndicat National
- UD & UL
- Section
- Confédération
- Presse
- Fédération des Finances
- UFSE

👉 **Suite à la réduction d'impôt ou au crédit d'impôt, une cotisation de 100 € ne coûte en fait que 34 €.**